



Recours pour jugement par défaut

Par **Rabai achraf**, le **21/06/2017** à **15:46**

Bonjour

J ai etai juger au mois de fevrier 2014 et condamné a 24 mois de prison ferme pour trafic de stup, j avais un sursis de 24 mois.

Je n ai vue cette condamnation que sur le journal car je me trouver a l etranger depuis je me suis marier a une etrangere(de nationalite autre qu europeen)j ai eu une fille qui a 9 mois aujourd hui et qui beneficie de la nationalite francaise ma femme ayant obtenue un visa long sejour conjoint de francais j aimerai savoir que ce que je peux envisager comme recours.

Merci, cordialement

Par **youris**, le **21/06/2017** à **20:04**

bonjour,

si vous avez été régulièrement convoqué à votre dernière adresse connue, il s'agit d'un jugement dit contradictoire et non par défaut.

mais je vous conseille de prendre avis auprès d'un avocat pénaliste.

salutations